



**2023**

**Boostez  
votre projet pro**  
avec les bourses\*  
attribuées  
par BNP Paribas  
et l'UPEC

**\*une bourse de 1500 euros**  
pour financer votre projet professionnel

Dans le cadre du partenariat entre BNP Paribas et l'UPEC, une **bourse de 1500 €** pourra vous être attribuée pour financer votre projet professionnel à l'issue de votre année d'études.

## POUR PARTICIPER

Il faut être inscrit à l'UPEC pour l'année 2022-2023 en **2<sup>nd</sup>e année de DEUST, 3<sup>ème</sup> année de Licence, Licence Professionnelle, 2<sup>nd</sup>e année de Master** ou en tant qu'**élève-ingénieur de 3<sup>ème</sup> année**. Toutes les filières peuvent participer.

Il suffit de rédiger un **document argumenté de quatre pages** environ présentant de manière claire :

- votre parcours ;
- la description précise de votre projet professionnel à l'issue de l'obtention de votre diplôme ;
- l'utilité de la bourse dans la réalisation de ce projet.

L'organisation et le contenu sont libres.

## CALENDRIER

► **Remise des projets avant le 1<sup>er</sup> décembre 2022 (par mail)** auprès du **bureau d'aide à l'insertion professionnelle** de votre composante. Chaque composante pré-sélectionne trois dossiers. Veillez à indiquer vos coordonnées (nom, prénom, composante, formation, numéro de téléphone et adresse mail) en page de garde.

► **Si votre projet est retenu** : présentation du projet face à un jury **les 7 et 8 février 2023** en visio-conférence. Ce jury sélectionnera le projet qui aura retenu le plus son attention parmi les trois présentés.

## CONTACT

[challenge.bourses@u-pec.fr](mailto:challenge.bourses@u-pec.fr)